



Mise à jour : mars 2018



Centre du Foceb, refuge pour jeunes filles victimes de viol, de mariage forcé dans le centre de Ouagadougou, Burkina Faso.

© Sophie Garcia / Corbis pour Amnesty International

Amnesty International et les femmes

Les femmes et les filles subissent des violences de façon disproportionnée, en temps de paix comme en temps de guerre. Ces actes peuvent être le fait de l'État, du groupe social ou de la famille. Le droit de vivre à l'abri de la violence est un droit humain fondamental. Partout, dans la sphère publique comme dans la sphère privée, la violence doit cesser. Amnesty International agit en :

- Faisant campagne pour la mise en œuvre des lois existantes qui permettent aux victimes de viol ou d'autres formes de violence sexuelle, physique et/ou psychologique d'accéder à la justice et de bénéficier de services appropriés - ou pour l'adoption de lois en ce sens.
- Demandant instamment qu'il soit mis fin aux actes de violence, y compris la menace de tels actes, contre les femmes, perpétrés par des agents de l'État.
- S'engageant pour l'application des droits fondamentaux à la santé sexuelle et reproductive et pour le droit des femmes et des filles de dire non à une grossesse non désirée sans être criminalisées - ou pour l'adoption de lois en ce sens.

À savoir ...

Textes de référence

- La Déclaration universelle des droits de l'homme (1948)
- Le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (PIDESC) (1966)
- Le Pacte international relatif aux droits civils et politiques (PIDCP) (1966)
- La Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) (1981)
- La Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants (1984)
- La Déclaration sur l'élimination de la violence contre les femmes (1993)
- La Convention interaméricaine sur la prévention, la sanction et l'élimination de la violence contre la femme (1994)
- La Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne (2000)
- Le Protocole à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples (2005)
- La Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique (2011)

Structure AIF

La commission Droits des femmes a pour mission de veiller à ce que les droits des femmes dans toutes leurs spécificités soient respectés en tant que droits humains fondamentaux.

La commission Droits des femmes a donc pour objectifs principaux :

- Agir sur les sujets concernant les droits des femmes
- Dénoncer les lacunes dans les législations
- Diffuser des informations et proposer des actions aux militantes et militants
- Faire connaître à l'extérieur le travail d'AI sur les femmes grâce à un réseau d'associations, de personnalités et de sympathisants, et en participant à des débats, colloques et manifestations.

Contact : comfemmes@amnesty.fr

Où en est-on en 2018 ...

- Environ 48 000 femmes et jeunes filles meurent chaque année des suites d'un avortement clandestin, l'accès à l'IVG étant interdit dans leur pays.
- Au moins 200 millions de femmes et de jeunes filles ont été excisées, 3 millions de fillettes risquent d'être mutilées chaque année.
- Les femmes migrantes sont la cible de persécutions sexistes et sont particulièrement exposées au risque de viols et violences sexuelles sur le trajet. Quand elles le peuvent, elles prennent des contraceptifs avant le départ pour éviter d'être enceintes. En Grèce et au Liban, dans les camps de réfugiés, les femmes ne disposent pas d'installations séparées et sûres, et sont victimes de violences liées à leur genre.
- Au Burkina Faso, des milliers de jeunes filles, parfois même des filles de 11 ans, sont mariées de force. Dans le monde, 700 millions de filles subissent le même sort. Les mariages précoces augmentent la probabilité de connaître une grossesse à risque.
- Au Salvador, une femme qui fait une fausse couche, considérée comme un avortement, risque jusqu'à 30 ans de prison.
- En Europe, selon les dernières recherches d'Amnesty (2018), 9 millions de femmes déclarent avoir été violées. Certains pays connaissent une véritable régression des droits des femmes : en Russie, une loi votée en janvier 2017 dépénalise des violences domestiques ; en Pologne, les femmes sont confrontées à des tentatives répétées du gouvernement de rendre encore plus difficile l'accès à l'IVG, l'interdisant même en cas de malformation fatale du fœtus. L'avortement reste encore interdit ou fortement restreint dans plusieurs États (Irlande, Malte).
- Au Mexique, dans les prisons, pour leur extorquer des « aveux », les détenues sont victimes de violences sexuelles commises par des policiers ou des militaires.
- En France, chaque année, entre 215 000 et 220 000 femmes âgées de 18 à 75 ans sont victimes de violences sexuelles et/ou physiques de la part de leur partenaire ou ex-partenaire. Une femme meurt tous les trois jours sous les coups d'un homme.
- En Tunisie, bonne nouvelle ! Une loi contre toutes les formes de violence à l'égard des femmes a été votée en juillet 2017.

Public visé

- Tous publics, mais en précisant filles / adolescentes / femmes selon les âges.
- Attention aux situations que peuvent vivre les jeunes (se renseigner auprès de l'éducateur, se mettre d'accord).

Thèmes possibles

- Partir de ce que savent les jeunes en matière de discrimination, synthétiser, développer.
- Ou bien, leur donner des exemples de discrimination et réfléchir ensuite aux causes, conséquences et solutions.
- Demande fréquente, plusieurs thèmes possibles : discrimination, droits sexuels et reproductifs, violences faites aux femmes.

Propositions d'activités

La fiche « discriminations » propose plusieurs activités sur la thématique des discriminations liées au genre, notamment sur la question des stéréotypes.

Le livret d'activités *Mon Corps Mes Droits* propose plusieurs activités autour des droits sexuels et reproductifs (incluses : les violences faites aux femmes). Les deux sont téléchargeables sur <https://www.amnesty.fr/education>

À partir de 8 ans

Activité autour des tâches quotidiennes

- Faire dessiner librement les enfants avec une consigne : 4 dessins représentant une mère en activité, idem pour un père.
- Observation des dessins, recoupements. Faire formuler les rôles très sexués et ceux qui le sont moins.
- Discussion avec le groupe sur cette répartition des rôles. Pourquoi est-ce ainsi et cela pourrait-il être autrement ? Demander aux différents membres du groupe s'ils connaissent des contre-exemples à cette répartition des rôles. Faire une synthèse de l'ensemble.

Activité autour de la scolarisation

- Partir de photos montrant des enfants au travail et à l'école. Au travail, quel type d'activité font les filles ? Et les garçons ? À l'école, qui voit-on sur les photos ? Plutôt des filles ou des garçons ? Les classes sont-elles mixtes ?
- Mettre ces observations en perspective avec des éléments chiffrés sur le nombre d'enfants non scolarisés dans le monde et la proportion de filles (en ne s'arrêtant pas au primaire si possible, car les écarts se creusent ensuite).
- S'interroger sur les causes des inégalités filles-garçons par rapport à la scolarisation et sur leurs conséquences (pour les futurs adultes, pour la famille, la société...).

À partir de 12 ans

Activité autour des obstacles rencontrés dans la vie quotidienne parce qu'on est un garçon ou une fille : théâtre forum

- Le groupe se divise en petits groupes (mixtes) de 3 ou 4 personnes. Dans chaque groupe, chacun raconte à son tour une histoire qui lui est personnellement arrivée ou qu'il sait être arrivée à quelqu'un. Dans cette histoire, le protagoniste a été empêché de faire quelque chose ou a rencontré des obstacles parce qu'il était un garçon/une fille.
- Une fois toutes les histoires échangées, chaque petit groupe en choisit une. Une saynète est élaborée pour raconter cette histoire au reste des participants.
- La saynète est jouée une fois en entier. Ensuite, elle est rejouée. Cette fois, les « spectateurs » peuvent intervenir pour changer une phrase, une réponse, une manière de se positionner. On cherche en particulier à changer le dénouement de l'histoire afin que le protagoniste puisse dépasser l'obstacle rencontré. Ils peuvent le faire de deux façons : prendre la place de quelqu'un en lui tapotant sur l'épaule, pour rejouer autrement le personnage ou intervenir en tant que nouveau personnage.
- Une fois un dénouement positif trouvé, ou l'ensemble des idées d'intervention épuisées, on arrête et on analyse : quelle était la source du problème ? D'autres personnes du groupe ont-elles rencontré cette situation, est-ce un phénomène répandu, et si oui, pourquoi ? Comment y mettre fin de manière générale, au-delà de la seule situation qui a été présentée ?

Note : l'animateur joue un rôle très important lorsque se rejoue la saynète pour encourager la participation du public. On peut également, si on n'est pas familier de l'animation de théâtre forum, se limiter à jouer la saynète une fois, puis à en discuter en groupe, en reprenant les questions posées au dernier point.

Activités qui partent du quotidien des jeunes du groupe

- En groupes de 4 personnes, les jeunes discutent autour de questions relatives à leur vie quotidienne. Exemple de questions :
 - pratiques-tu des activités en dehors de l'école, si oui, lesquelles ?
 - as-tu une idée d'orientation pour la suite, si oui laquelle, et pourquoi celle-là plutôt qu'une autre ?
 - idem avec le métier qu'on aimerait exercer.
- Les réponses feront probablement apparaître des différences entre les filles et les garçons, correspondant aux différences observées dans la population générale. Relever ces différences et demander :
 - leurs causes.
 - est-ce que cela pourrait être autrement ?
 - certaines personnes du groupe aimeraient-elles faire des activités qui seraient a priori plus l'apanage de « l'autre » ?
 - si oui, pourquoi ne le font-elles pas ?
- Expliquer la notion de stéréotype.
- Relever également les réponses qui vont plutôt à contre-courant des stéréotypes, les mettre en lien avec des exemples célèbres de personnes qui ont elles aussi fait des choses contraires à ce qui était attendu d'un homme ou d'une femme (cela peut passer par des photos, des dessins, ainsi que par des exemples pas uniquement contemporains). Souligner, avec cela, l'importance des choix individuels.

À partir de 16 ans

Activité autour des violations des droits des femmes : photolangage

- On dispose des photos sur la table (possibilité de les prendre dans des calendriers d'Amnesty ou dans la presse) et on demande à chaque personne de sélectionner (mentalement) une photo qui symbolise les violations des droits des femmes.
- Ensuite, chacun explique les raisons de ce choix. L'intervenant note les éléments au tableau. Différents types de violations vont ainsi apparaître. L'intervenant utilise ensuite les éléments dits par chacun des participants pour faire le point sur les violations des droits des femmes aujourd'hui dans le monde, et complète si certaines violations ont été oubliées.
- Poser ensuite la question des raisons de ces violations et des moyens pour y mettre fin. Faire une synthèse.
- Selon le projet de l'éducateur, poser la question : « et moi, qu'est-ce que je peux faire ? » et parler d'action.

Pour aller plus loin

Vers la lecture et le cinéma

- Voir les albums / romans conseillés par Amnesty International.
- Voir les films recommandés ci-dessous.

Vers l'expression

- Expression artistique sur les violences faites aux femmes ou sur la vie ensemble (filles et garçons).
- Rédiger un texte en intégrant le féminin dedans (texte de loi, description, article...). Réfléchir sur l'écriture inclusive.
- Chercher des tableaux représentant les femmes à l'époque romantique. Quels sont les rôles qu'on leur fait jouer ?

Vers l'action

- Une lettre de *La Chronique* concernant des violations des droits à cause du genre.
- Une sensibilisation des autres élèves sur la question du harcèlement et des agressions sexuelles, par exemple en réalisant une exposition au CDI.

Documentation

Livres

- Les textes de référence (voir « À savoir » p.1).
- *Regard sur les femmes*. AIF, 2004. (ref. 720.020) Un document de référence pour aborder le sujet. S'adresser à la commission EDH pour se le procurer.
- *Rapports d'Amnesty International sur les droits des femmes*, disponibles sur www.amnesty.org
- *À quoi tu joues ?* Marie Sabine Roger, Anne Sol (ill). Éditions Sarbacane/Amnesty International, 2009. Un album jeunesse pour déconstruire les clichés filles-garçons.
- *J'appelle pas ça de l'amour*. A. Boussuge, E. Thiébaud. Éditions Syros/Amnesty International, 2009. Un livre pour adolescents sur les mécanismes qui mènent à la violence dans les relations amoureuses et la façon d'y échapper
- *Moi, Malala*. Malala Yousafzai. Éditions Camlann-Lévy, 2013. La jeune fille Prix Nobel défend le droit des filles à la scolarisation.
- *En chemin elle rencontre*. Collectif d'auteurs. Éditions Des ronds dans l'Ô/Amnesty International - Tome 1 (2009), tome 2 (2011), tome 3 (2013). Une BD collectivement réalisée pour dire non aux maltraitements et aux violences conjugales.
- *Place aux femmes - Compilation de dessins de presse sur les Droits des femmes*, coédition Gallimard/Cartooning for Peace, préface Élisabeth Badinter, 2017.

Films

- *Les Insoumises*. Réal. Ertic Guéret, France, 2014. Durée : 105 min. Un documentaire qui relate le combat de femmes dans 5 pays du monde, contre les violations de leurs droits sexuels et reproductifs.
- *Moolaadé*. Réal. Ousmane Sembene, Sénégal, 2004. Durée : 117 min. Un film sur les mutilations génitales féminines, pratiquées dans certains pays africains.
- *Mustang*. Réal. Deniz Gamze Ergüven, France, Allemagne, Turquie, Qatar, 2015. Durée 97 min. Un film sur le mariage forcé et arrangé en Turquie.
- *No Land' Song*. Réal. Ayat Najafi, Allemagne, France, Iran, 2014. Durée 95 min. Un documentaire sur l'interdiction pour les femmes de chanter en public en Iran.
- *L'Homme qui répare les femmes*. Réal. Thierry Michel, Belgique, RDC, États-Unis, 2015. Durée 112 min. Un documentaire sur le Docteur Mukwege, internationalement connu comme l'homme qui prend en charge ces milliers de femmes violées durant 20 ans de conflits à l'est de la République Démocratique du Congo.
- *Difret*. Réal. Zeresenay Mehari, Éthiopie. 2015. Durée 1h39. Un film sur une fille de 14 ans kidnappée sur le chemin de l'école, mais qui réussit à s'échapper en tuant son agresseur qui n'est autre que le mari qu'on lui a choisi. Elle est défendue par une jeune avocate, pionnière du droit des femmes en Éthiopie.

Quelques sites

- <http://www.stop-violences-femmes.gouv.fr/> : le site officiel du gouvernement dédié aux violences faites aux femmes, avec les outils pour les dénoncer et protéger les femmes et les filles.
- <http://haut-conseil-egalite.gouv.fr/> : le site officiel du gouvernement dédié aux droits des femmes.
- <http://www.awid.org/fr> : Site de l'association internationale pour les droits des femmes et le développement.
- <http://www.planning-familial.org> : site du mouvement pour le planning familial français, association de référence sur la question de la contraception et du droit à l'IVG.
- <http://www.infofemmes.com/v2/accueil.html> : site du Centre National d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CNIDFF).
- <http://www.association-voixdefemmes.fr/> : association engagée dans la prévention et la lutte contre le mariage forcé. Avec un numéro d'appel pour les urgences.
- <http://federationgams.org/> : association engagée dans la lutte contre toutes les formes de violences faites aux femmes et aux filles et plus particulièrement les mutilations sexuelles féminines, les mariages forcés et/ou précoces et les autres pratiques traditionnelles néfastes à la santé des femmes et des filles.
- <http://lescale.asso.fr/> : association pour l'accompagnement des femmes victimes de tout type de violences.
- <http://www.asfad.fr/> : association pour l'accompagnement, l'hébergement des femmes victimes de violences conjugales.
- <http://www.avft.org/> : association européenne contre les violences faites aux femmes au travail.
- <https://www.centre-hubertine-auclert.fr/> : centre francilien pour l'égalité femmes-hommes.
- <https://cfcv.asso.fr/> : site du CFCV - Collectif féministe contre le viol, association qui propose une ligne d'écoute gratuite et anonyme pour les victimes de viols et d'agressions sexuelles.

Livres

- *La fabrique des filles*. Laure Mistral. Éditions Syros/Amnesty International, 2011.

Un essai montrant comment se reproduisent les stéréotypes et les discriminations sexuelles.

- *Féminins/Masculins : sociologie du genre*. Christine Guionnet et Éric Neveu. Éditions Armand Colin, 2006.
- *7^{ème} étage*. Åsa Grenvall. Éditions l'Agrume, 2013. Une BD sur le thème des violences conjugales, un témoignage autobiographique particulièrement glaçant. Voir la fiche « Lire pour les droits humains SF 13 EDH 14 ».
- *Moi, Sampat Pal, chef de gang en sari rose*. Sampat Pal. Éditions HO, 2008. Une féministe indienne lutte contre les violences et les discriminations envers les femmes en Inde.
- *Moi, Nojoud, 10 ans, divorcée*. Nojoud Ali, avec la collaboration de Delphine Minoui. Éditions Michel Lafon, 2009.
- *Celle qui voulait conduire le tram*. Catherine Cuenca. Éditions Talents Hauts, 2017. Roman jeunesse. L'histoire d'Agnès, embauchée pendant la Grande Guerre en tant que conductrice de tramway en remplacement des hommes partis au front, révoltée par l'injustice de son renvoi à la fin de la guerre.
- *Les Souliers écarlates*. Gaël Aymon et Nancy Ribard (ill.). Éditions Talents Hauts, 2012. Un conte qui commence bien mais qui se poursuit mal, sur le thème des violences conjugales.
- *Sinjar, naissance des Fantômes*, Michel Slomka. Éditions Charlotte Sometimes. Livre documentaire sur les crimes contre l'Humanité dont ont été victimes les Yézidis, notamment sur l'exploitation des femmes et des enfants.

Films

- *Wadjda*. Réal Haifa Al-Mansour, Arabie saoudite / Allemagne, 2013. Durée : 97 min. L'histoire d'une fille saoudienne qui veut s'acheter un vélo pour faire la course avec son copain Abdallah, dans un pays niant tout droit aux femmes.
- *Les femmes du bus 678*. Réal Mohamed Diab, Égypte, 2012. Durée 100 min. Trois femmes d'aujourd'hui, aux vies totalement différentes, s'unissent pour combattre le harcèlement sexuel qui sévit au Caire dans les rues, dans les bus et dans leurs maisons.
- *La Belle et la meute*. Réal. Kaouther Ben Hania, Tunisie, France, Suède, Norvège, Liban, Qatar, Suisse. 2017. Durée : 100 min. Un film sur un viol, l'impunité, la ténacité d'une jeune fille.
- *Noces*. Réal. Stephan Streker. Belgique, Luxembourg, Pakistan, France. 2017. Durée 98 min. Un film sur une jeune fille belgo-pakistanaise de dix-huit ans, très proche de sa famille jusqu'au jour où on lui impose un mariage traditionnel.
- *Fleur du désert*. Réal. Sherry Hormann. Grande-Bretagne, Autriche, Allemagne. 2010. Durée 120 min. L'histoire d'une Somalienne devenue top model. Première femme à avoir pris la parole devant les Nations Unies pour dénoncer l'excision dont elle a elle-même été victime.
- *La Saison des femmes*. Réal. Leena Yadav. Inde. 2016. Durée 117 min. Dans un village en Inde, quatre femmes osent s'opposer aux hommes et aux traditions ancestrales qui les asservissent.
- *La jeune fille et son aigle*. Réal. Otto Bell. Mongolie, 2016. Durée 87 min. Documentaire sur le parcours d'une fille de 13 ans qui souhaite devenir le premier chasseur à l'aigle féminin de son pays.
- *Les Femmes de l'ombre*. Réal. Théodore Melfi, États-Unis, 2017. Durée 127 min. L'histoire vraie de trois femmes scientifiques afro-américaines qui ont permis aux États-Unis de prendre la tête de la conquête spatiale, longtemps maintenues dans l'ombre de leurs collègues masculins.